



La gazette de Bleu Soleil

Domus*vi*



Résidence Bleu Soleil Nice

8 Passage Grégoire

06000 Nice

Téléphone : 04 93 16 79 16

Dans ce numéro

PAR M. SEIWERT
DIRECTEUR

EDITORIAL

- ❖ *Éditorial*.....1
- ❖ *Bienvenue à*.....2
- ❖ *Une pensée pour*.....3
- ❖ *Poème du jour*.....4
- ❖ *Le repas chinois du
20/02/2018*.....5
- ❖ *Les 100 ans de Mme
Aguillo*.....6
- ❖ *La médiation
animale*.....7
- ❖ *Qu'est-ce que la
citoyenneté ?*.....8
- ❖ *Le Conseil de Vie
Sociale*.....10
- ❖ *Quizz sur la
Citoyenneté*.....11
- ❖ *Réponses au quizz*....12
- ❖ *La parole des
résidents*.....13
- ❖ *Informations
diverses*.....15

Il y a plusieurs vies dans une vie.
Et c'est bien cela qui nous la rend
attrayante.

Que d'émotions en ce début d'année
à la Résidence Bleu Soleil.

L'important est de se souvenir des
meilleurs moments de notre vie avec
ses moments de sensibilités, d'amour
et de bonheur.

Carpe diem.

Laissez-vous aller à parcourir ce
journal élaboré par notre charmante
stagiaire Marine qui a partagé tant
de moments avec nous.

Longue vie à la gazette Bleu Soleil.

Le Directeur
Daniel SEIWERT

BIENVENUE A :

M. LAURENTI Jean

M. LAURENTI Jean

Parmi nous depuis le 18 Janvier.

M. BATISSE Paul

M. BATISSE Paul

Parmi nous depuis le 24 Janvier.

M. BELLONE Joseph

M. BELLONE Joseph

Parmi nous depuis le 13 Février.

Mme PILAVOINE Suzanne

Mme PILAVOINE Suzanne

Parmi nous depuis le 15 Février.

DEPART A LA RETRAITE :

Mme GAINON Ghislaine

Chef d'hébergement de la résidence Bleu Soleil, elle y aura consacré 26 ans et demi de sa carrière professionnelle. Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite. Qu'elle profite de ce repos bien mérité.



UNE PENSEE POUR :

MmeNEGOZIOMarie-Pierre

Arrivée en 1997 dans la Résidence au poste d'Agent des Services Hospitaliers, elle nous a quittés le dimanche 28 janvier 2018.



Elle restera inoubliable pour le personnel et les résidents.





POEME DU JOUR

J'écris

**J'écris des mots bizarres
J'écris des longues histoires
J'écris juste pour rire
Des choses qui ne veulent rien dire**

Ecrire c'est jouer

**J'écris le soleil
J'écris les étoiles
J'invente des merveilles
Et des bateaux à voiles.**

Ecrire c'est rêver

**J'écris pour toi
J'écris pour moi
J'écris pour ceux qui liront
Et pour ceux qui ne liront pas.**

Ecrire c'est aimer

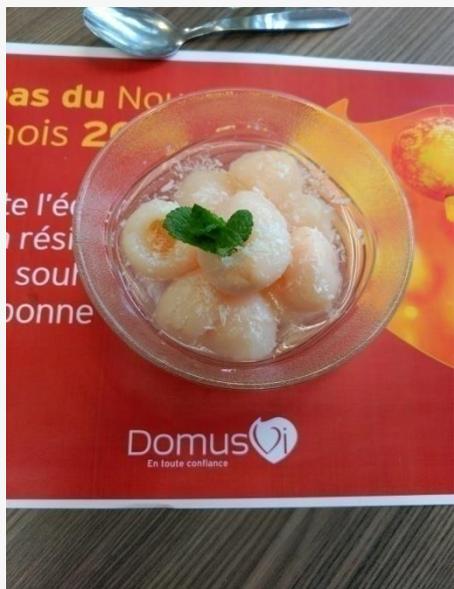
**J'écris pour ceux d'ici
Ou pour ceux qui sont loin
Pour les gens d'aujourd'hui
Et pour ceux de demain.**

Ecrire c'est vivre.

Geneviève Rousseau

LE REPAS CHINOIS

A l'occasion du Nouvel an Chinois, les résidents ont partagés un repas chinois ce mardi 20 février.



Les 100 ans de Mme AGULLO



Un siècle de vie pour Simone Agullo



Simone Agullo vient de fêter ses 100 ans avec ses proches.
(Photo Ville de Nice)

Simone Agullo, née Verde, a célébré son centième anniversaire à Nice, le 27 janvier dernier, entourée de ses proches.

Née à Cherbourg en 1918, Simone a sillonné le monde. La toute nouvelle centenaire a successivement vécu à Madagascar, au Cameroun ou encore au Gabon. « Très coquette depuis toujours », commentent ses proches, et attirée par la mode, elle travaillait dans des ouvroirs. Là-bas, elle a transmis son

savoir concernant la couture. Simone a eu un fils, Jacques, et vit désormais à Nice.

L'adjointe au maire déléguée à la politique de la Ville, Catherine Moreau, était présente pour célébrer son anniversaire.

Passionnée par la nature, la mer, le vélo, la danse, le chant et les chiens, Simone Agullo continue de satisfaire sa soif de curiosité du haut de ses 100 ans.

AUDREY ABRAHAM



LA MÉDIATION

ANIMALE



1 fois par mois a lieu la médiation animale. Lors de cette activité, Katrine vient à la rencontre des résidents avec deux chiens, des lapins nins et des cochons d'inde.





Qu'est-ce que la citoyenneté ?



Un Citoyen est une personne qui a pleine connaissance et consciente de ses droits et de ses devoirs et qui s'efforce à les défendre dans la vie quotidienne.

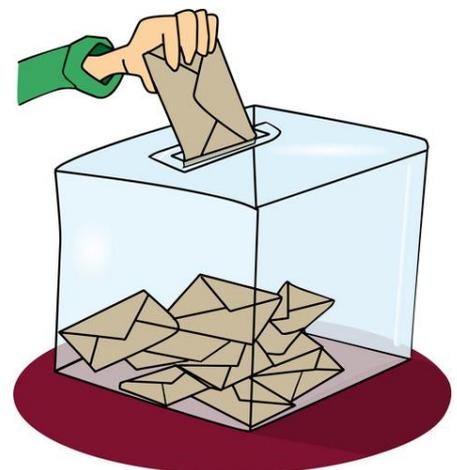
Il s'agit donc de :

- **Savoir** : connaître ses **droits** et ses **devoirs**.
- **Analyser** : les faits, les comportements, les pratiques et les réalités qui nous entourent.
- **Comprendre** : la réalité sociale, économique et culturelle que révèlent les faits observés.
- **Agir** : quoi faire pour que les choses changent de manière **positive**.

La citoyenneté se définit aussi par des **valeurs**. On peut en évoquer au moins trois :

La civilité, le civisme et la **Solidarité**.

Ces trois valeurs donnent à la citoyenneté tout son sens en ne la limitant pas à l'exercice du **droit de vote**.



La liberté d'opinion a été affirmée solennellement dès la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen le 26 août 1789. Elle signifie que **toute personne est libre de penser comme elle l'entend**, d'affirmer des opinions contraires à celle de la majorité, et de les exprimer. La Déclaration précise d'ailleurs que cette liberté d'opinion s'étend à la liberté religieuse, chacun étant libre d'adopter la religion de son choix ou de n'en adopter aucune.

Afin d'être effective, la liberté d'opinion doit s'accompagner du respect d'autres libertés comme la liberté d'expression qui permet à chacun d'exprimer librement ses idées par tous les moyens qu'il juge appropriés (ex : livres, films).

Cependant, cette liberté implique également le **respect d'autrui**. Ainsi, les propos diffamatoires, racistes, incitant à la haine raciale ou au meurtre sont punis par la loi. Elle comporte aussi des limites pour protéger les droits des tiers (respect de la vie privée, du droit à l'image, des droits d'auteur).

2 – Les textes de référence

Pour ce qui concerne la citoyenneté des résidents en maison de retraite, il faut retenir ces textes fondamentaux :

- La Constitution de la RADP
- La charte des droits et libertés de la personne accueillie
- **Décret n° 2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie**
- Texte de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie pour affirmer la citoyenneté de tous
- Constitution de 1946
- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen



Le Conseil de Vie Sociale

Le conseil de vie sociale est une instance élue par les résidents et les familles de la résidence. Il est **composé de représentants des résidents, des familles et du personnel de l'établissement**, qui représentent l'ensemble des personnes vivant, travaillant et participant à la vie de la résidence.

Ce conseil donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions **liées au fonctionnement de l'établissement**: qualité des prestations, amélioration du cadre de vie... Son rôle est consultatif.

Il favorise l'expression et la participation des résidents et de leurs familles à la vie de la structure.

Les représentants des résidents et des familles sont élus pour une durée de trois ans maximum par tous les résidents et leurs familles dans le cadre d'élections organisées par l'établissement.

Le conseil de la vie sociale peut inviter qui il souhaite à participer à une de ses réunions, à titre consultatif, en fonction de l'ordre du jour.

Rôle du Conseil de Vie Sociale : *Améliorer le quotidien dans l'établissement*

En effet, il donne son avis sur tout ce qui concerne la vie de l'établissement et peut **faire des propositions dans le but d'améliorer le quotidien des résidents**. Il se réunit au moins 3 fois par an.

Les représentants des résidents et des familles élus au conseil de la vie sociale sont **les interlocuteurs privilégiés des résidents et familles** qui n'y siègent pas : Ils apportent des informations et des conseils aux résidents et à leurs familles.

Le délégué des résidents de Bleu Soleil est Monsieur VALOT.

Avant la tenue d'un conseil, vous pouvez passer le voir afin de recueillir vos remarques pour en faire part lors de la réunion.



QUIZZ SUR LA CITOYENNETÉ

1) Quand devient-on citoyen ?

- A la naissance
- A la majorité
- Après avoir été recensé(e) à l'âge de 16 ans

2) Peut-on être privé de son droit de vote ?

- Oui
- Non

3) En quelle année citoyenneté européenne a-t-elle été créée ?

- 1957
- 1986
- 1992

4) Qui peut obtenir la citoyenneté européenne ?

- Les fonctionnaires européens
- Tous les citoyens des Etats membres de l'Union européenne
- Toute demande qui en fait la demande auprès de la commission européenne

5) A quelles élections les citoyens résidant en France peuvent-ils participer ?

- Aux élections européennes seulement
- Aux élections municipales seulement
- Aux élections municipales et européennes

6) Les militaires ont-ils le droit de faire la grève ?

- Oui
- Non

7) Sur les 577 députés siégeant actuellement à l'Assemblée Nationale, combien y a-t-il de femmes ?

- 97
- 155
- 248

REPONSES AU QUIZZ

1 : Nous devenons citoyens à la majorité.

2 : Un citoyen peut, dans certaines circonstances, se voir privé de son droit de vote et de son droit d'éligibilité. Certaines infractions pénales, en raison de leur gravité, sont sanctionnées par la privation de ces droits essentiels liés à la citoyenneté. Les droits de vote et d'éligibilité sont également retirés à certains incapables majeurs. L'incarcération entraîne la suppression de la plupart des droits accordés aux citoyens mais quelques droits sont maintenus, tel que le droit de vote. Pour se voir retirer le droit de vote, les détenus doivent avoir été condamnés à une peine complémentaire interdisant l'exercice de tout ou partie de leurs droits civiques.

3 : La citoyenneté européenne a été créée en 1992. Elle a été introduite par le Traité de Maastricht signé en 1992 et entré en vigueur en 1993.

4 : Toute personne ayant la nationalité d'un État membre de l'Union européenne possède automatiquement la citoyenneté européenne.

5 : Les citoyens résidents en France peuvent participer aux élections municipales et européennes. Les citoyens de l'Union européenne qui résident en France peuvent participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français. Pour exercer ce droit de vote, ils doivent être inscrits sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique.

6 : Non, les militaires, comme certaines catégories de personnels (policiers, CRS, magistrats...) n'ont pas le droit de faire grève.

7 : Depuis le 18 juin 2012, l'Assemblée nationale compte 155 femmes, soit 26,86% des effectifs (contre 18,5% en 2007). Au niveau européen, la France se situe à la 8e place. La Suède est le pays d'Europe qui compte le plus de femmes députées (44,7 %).



LA PAROLE DES RESIDENTS

Sur la Citoyenneté

(Mme B) « La France est un pays formidable où on peut s'exprimer. »

(Mme. B) « A l'époque on tuait quand une personne n'avait pas les mêmes idées. »

(Mme B) « Rien ne vaudra le Général de Gaulle. »

(M. V) « C'est le Général de Gaulle qui a donné le droit de vote aux femmes, ça fait moins de 100 ans. »

(M. B) « S'aimer, c'est élémentaire. »

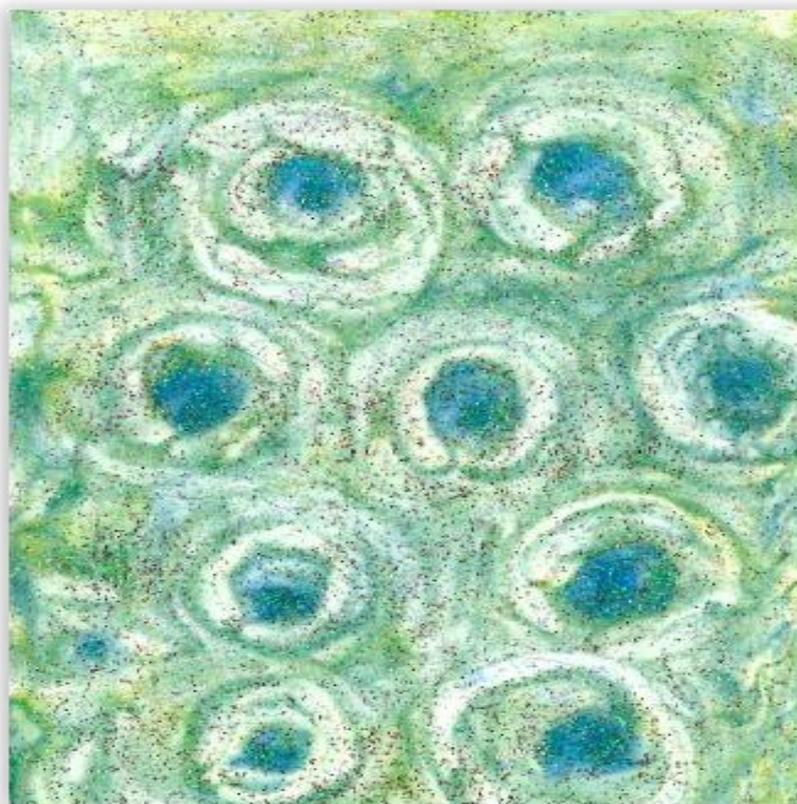
Arrière-plan peint par M. BOYER



Peinture de M. BOYER,
résident de Bleu Soleil



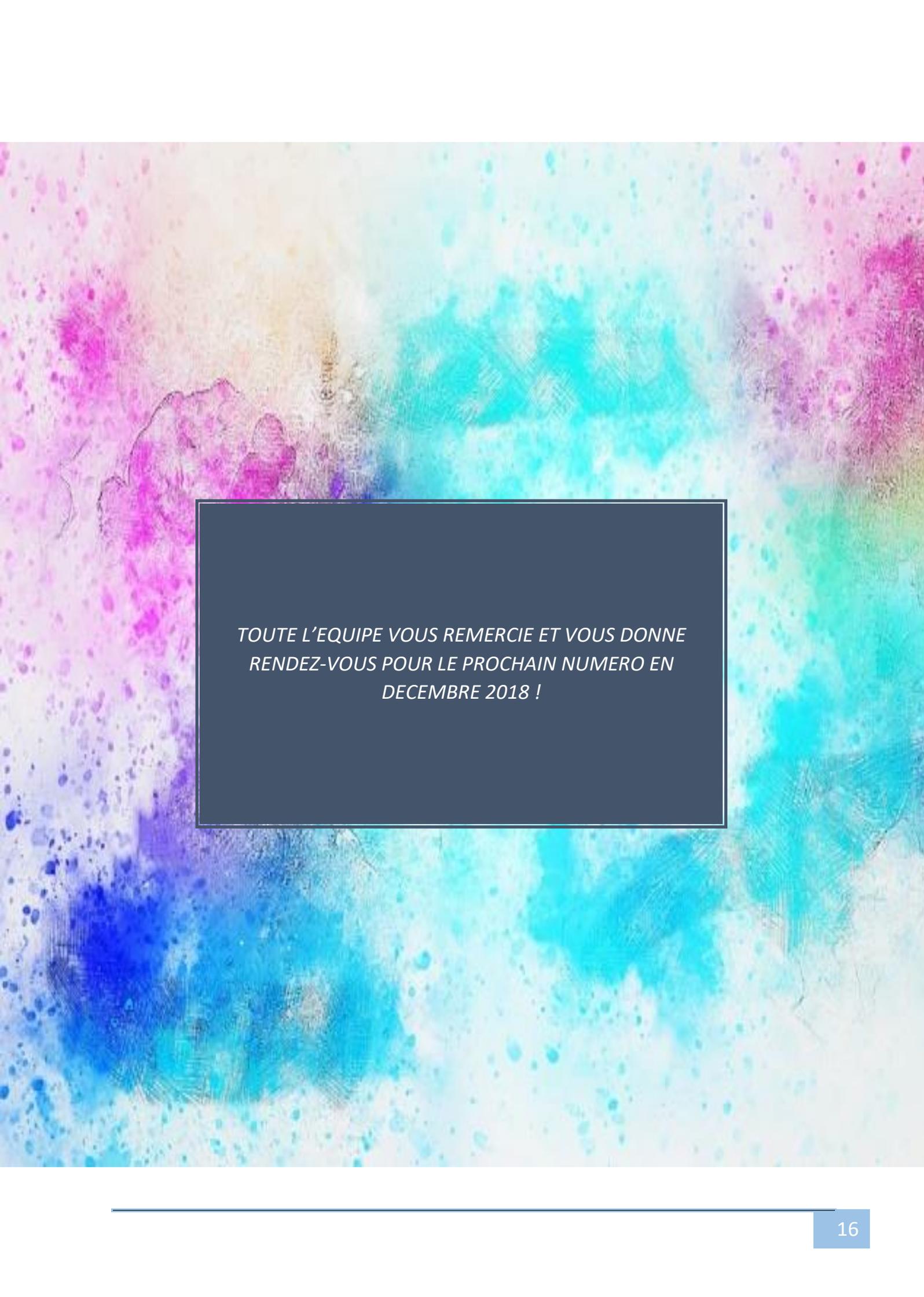
Fait par M. VALOT,
également résident de Bleu
Soleil





Informations diverses

- La boîte à idées a changé d'apparence et a été remise en place au salon. N'hésitez pas à **partager vos idées** de menus, de sorties, d'activités et d'animations !
- Un cahier a également été placé au salon afin de vous permettre de **vous exprimer en dehors des Conseils de Vie Sociale**. Tout contenu de ce cahier sera **pris en compte** lors de ces Conseils. N'hésitez donc pas à y écrire vos différents avis sur le fonctionnement de la résidence !
- Sachez que les coordonnées de personnes ressources **pour chaque religion** sont disponibles sur demande à **l'accueil** si vous souhaitez être visité en chambre.
- Des plaquettes d'information sur les dames de compagnie pour vous accompagner lors de vos sorties ainsi que des plaquettes d'information sur le vote par procuration sont également disponibles à l'accueil.
- Une messe est célébrée lors des grandes fêtes religieuses.
La prochaine messe est prévue pour le 28 février.
- Les résidents sont allés manger la galette des rois le 19 janvier à l'école Nazareth.



*TOUTE L'EQUIPE VOUS REMERCIE ET VOUS DONNE
RENDEZ-VOUS POUR LE PROCHAIN NUMERO EN
DECEMBRE 2018 !*